



CROS

**AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

Formation Projet Associatif

**30 Janvier 2020
Aurillac**



Fédérer - Former - Accompagner



Avant de commencer

© CROS AURA

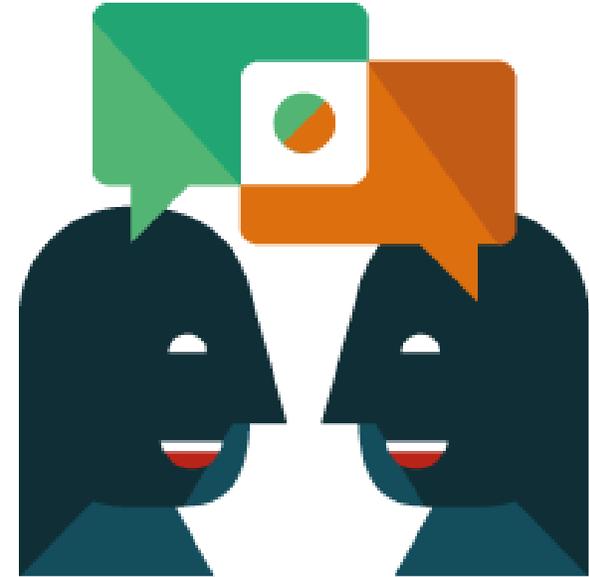
Règles de la journée

➤ Confidentialité

➤ Etat d'esprit:

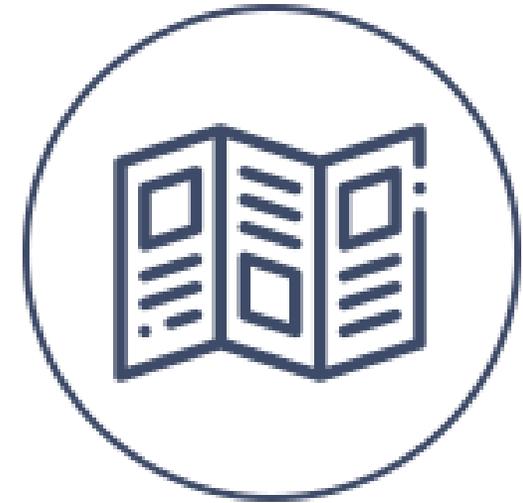
- Critique
- Quantité
- Fantaisie
- Démultiplier

©CROS AURA

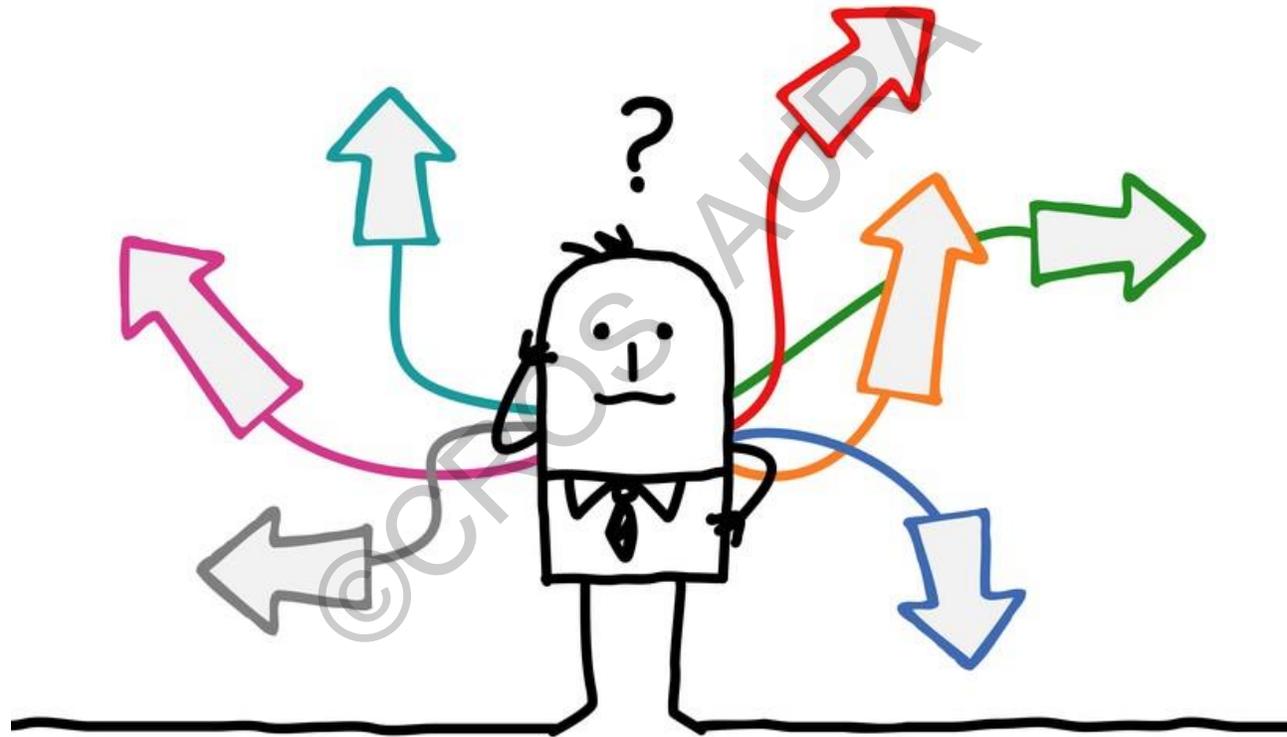


Déroulé de la journée

- Le cadre du Projet Associatif
- Méthodologie et Outils
- Réflexions individuelle et collective



A vous de choisir



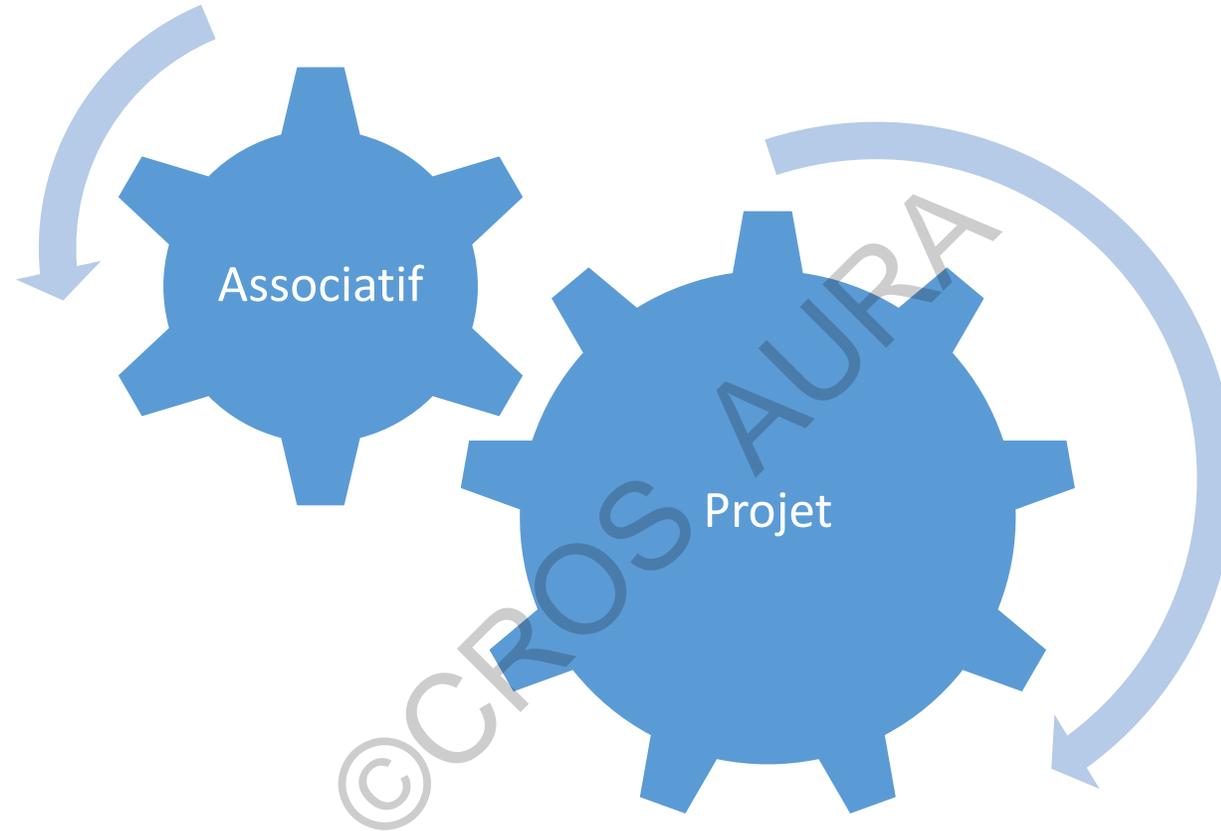
Fédérer - Former - Accompagner



©CROS AURA

Définition & Cadre Général

Définition



Le terme associatif, renvoie à une prise d'initiative collective autour de valeurs communes

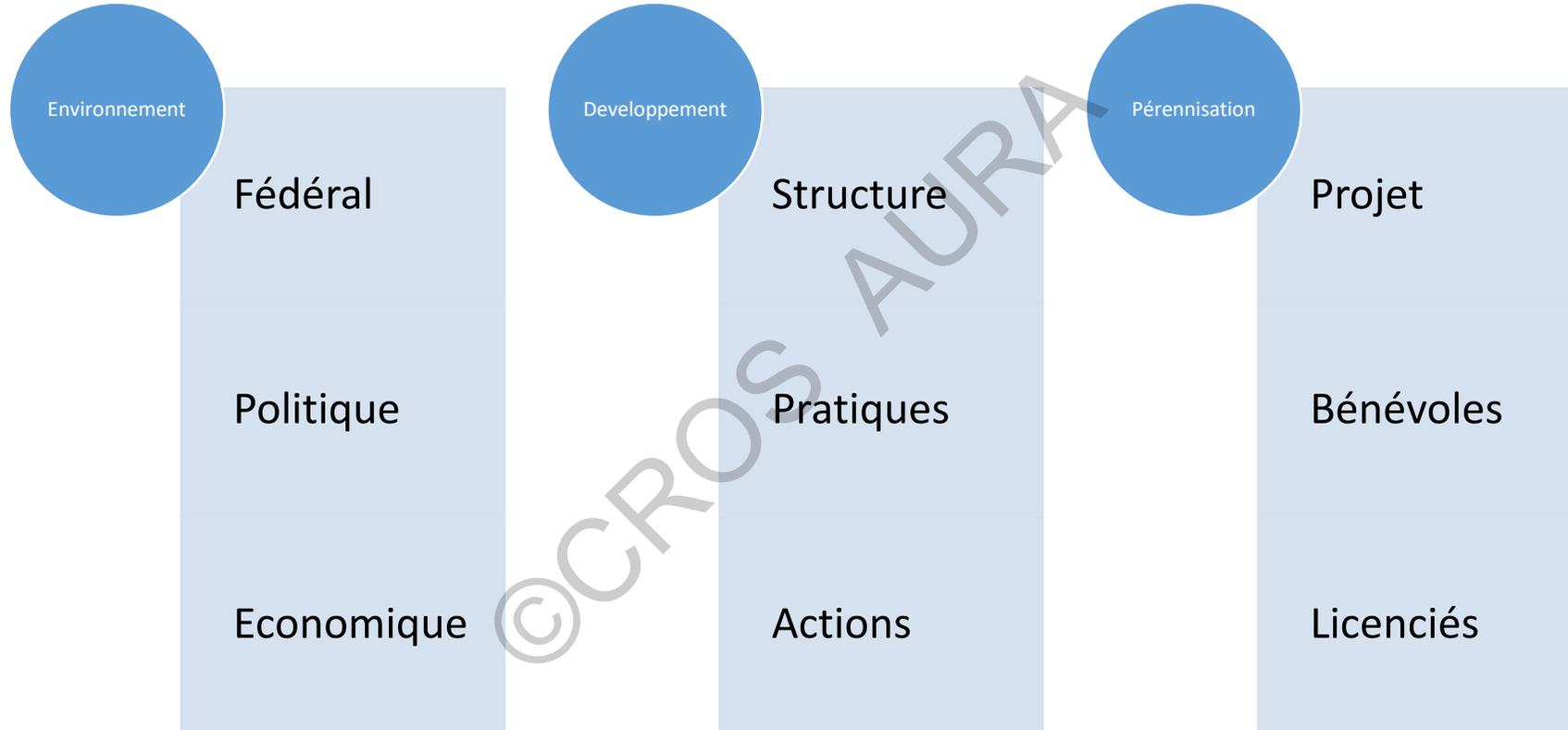
Un projet est défini et mis en œuvre pour répondre à un besoin (d'un utilisateur, adhérents, d'un licencié, etc.)

Pour répondre à ce besoin, il est nécessaire de fixer des objectifs. Les actions développées vont permettre quant à elles, d'atteindre ces objectifs.

Le projet associatif peut être défini de la façon suivante : « **C'est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.** »



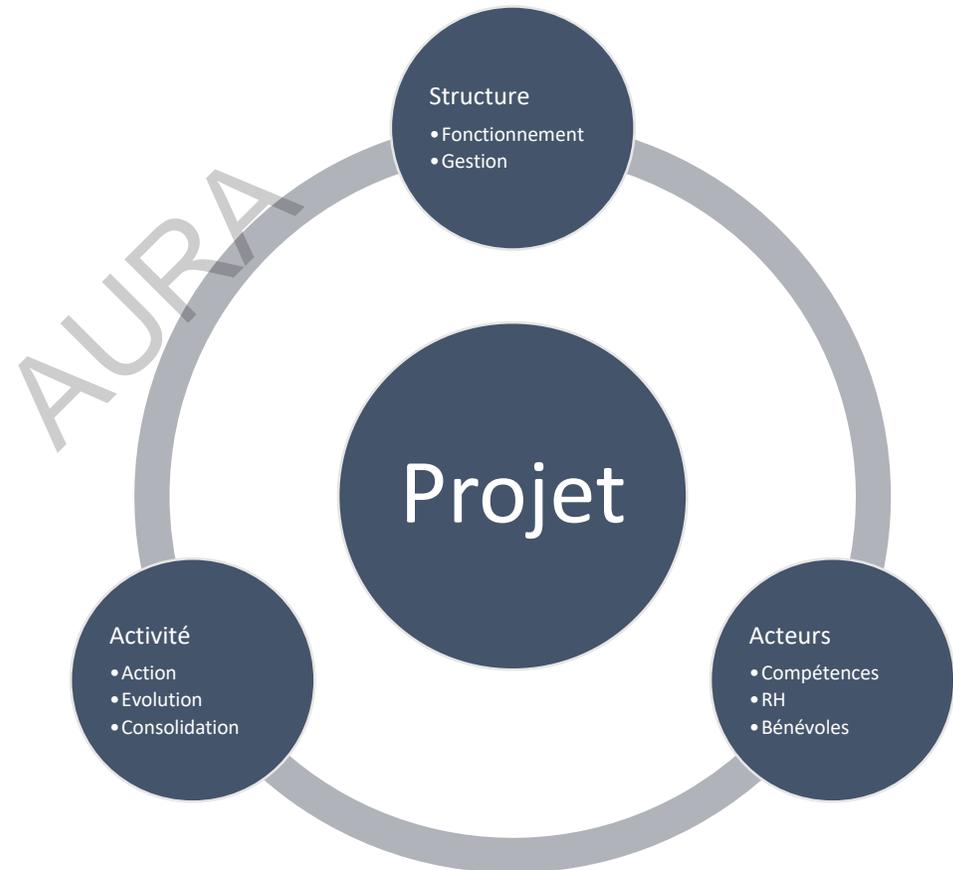
Pour quelles raisons se lancer dans la formalisation du projet ?



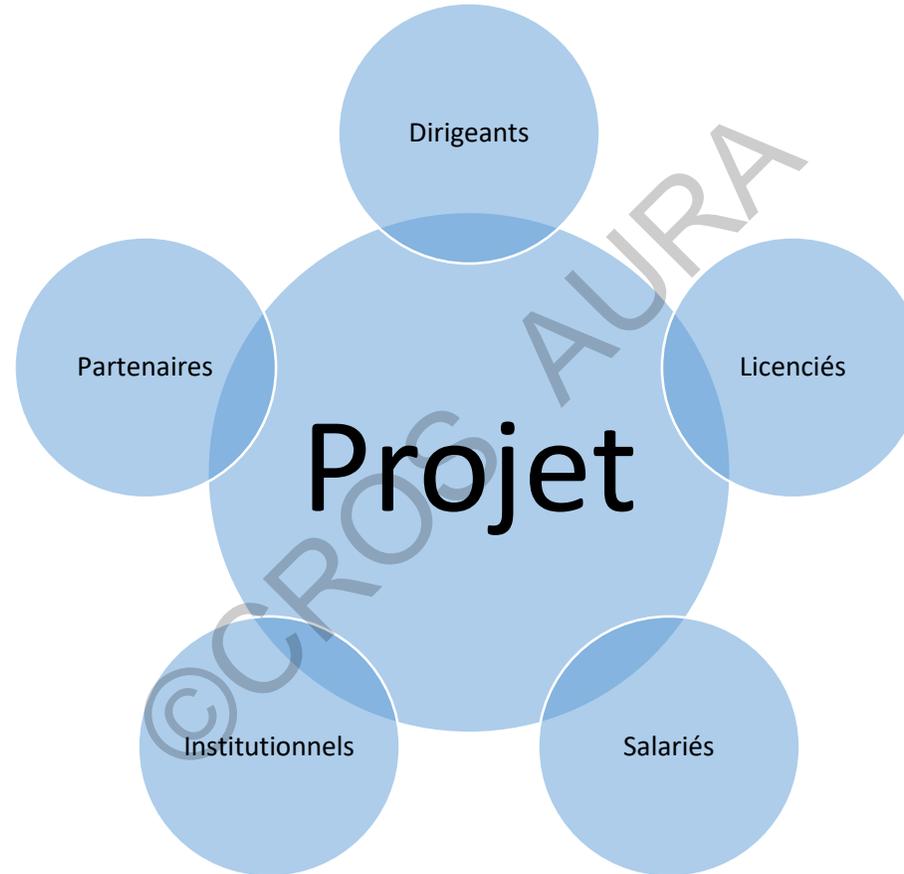
Pour quelles raisons se lancer dans la formalisation du projet ?

LE PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION

« Processus global par lequel l'association cherche à développer son projet en prenant en compte les acteurs mobilisés et mobilisables et en optimisant les moyens à sa disposition pour une organisation efficace »



Pour qui il est écrit ?



En externe

- Mobiliser de nouveaux bénévoles
- Aller chercher des financements
- Montrer sa légitimité

En Interne

- Mobiliser les acteurs de l'association
- Véhiculer les valeurs
- Optimiser les engagements
- Eviter les conflits
- Anticiper

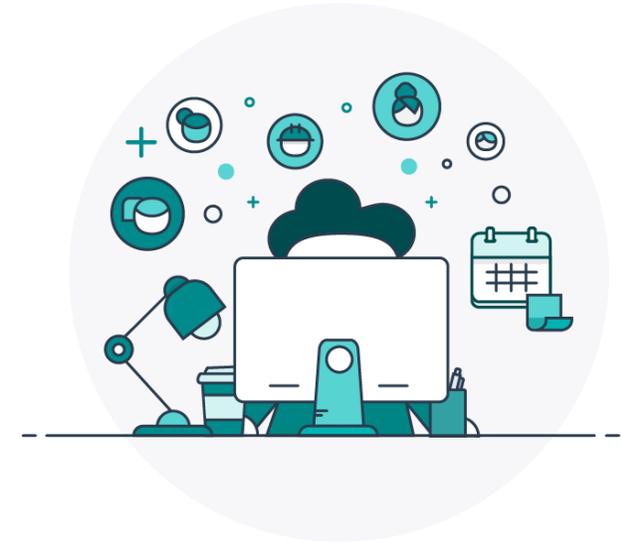


Quelles caractéristiques ?

- Une triple dimension
 - Analyse de l'histoire (les informations importantes – ce n'est pas une biographie!)
 - description dynamique du présent
 - projection vers l'avenir
- Une démarche participative
- Un travail organisé de réflexion/construction qui repose sur la « démarche de projet »
- Un écrit formalisé et partagé (notion de document synthétique – « digeste »)
- Un document également à visée externe (un acteur externe doit pouvoir le lire et se l'approprier facilement)
- Temporalité de la formalisation – de 3 à 6 mois maximum (limite AG par exemple)



Quelles sont les étapes du projet associatif ?



Fédérer - Former - Accompagner



© CROS AURA

PAUSE



Etape 1 : Les Préalables

Informer et
Mobiliser



Constituer une
équipe projet



Fixer les modalités
de travail



Etape 2 : Etats des lieux



Etape 2 : Etats des lieux



POINT MÉTHODE : COMMENT FAIRE ?

Mettre en place une équipe projet c'est-à-dire un collectif de membres volontaires mais également capables de réaliser et remplir l'état des lieux de l'association.

- L'objectif est de permettre à tous les membres du groupe de travail d'être sur le même pied d'égalité au niveau des informations relatives à l'association.
- On y trouve notamment : Historique, les instances internes et externes, identité et valeurs et les statistiques
- L'état des lieux est un questionnaire ouvert qui guide la structure sur des sujets centraux relatifs à la gouvernance de l'association (valeurs, organisation interne, répartition licenciés, ressources humaines, ressources matérielles, ressources financières et communication)
- Le recensement des actions réalisées vise à réaliser une photographie des actions de la structure en identifiant l'objet, le public cible et le responsable de l'action.
- L'organigramme des acteurs externes sert à identifier les partenaires/concurrents de l'association en indiquant le type de relation qui lie les deux parties par l'intermédiaire de flèche. Cet organigramme peut être complété s'il manque un ou plusieurs acteurs.
- L'organigramme interne de l'association devra renseigner les différentes composantes de la structure étudiée.



Etape 3 : Diagnostic

- Phase d'exploitation des informations disponibles pour le groupe de travail. Cette analyse des données brutes doit déboucher sur une projection affinée des orientations stratégiques que peut prendre l'association.
- Cette phase de réflexion va faire émerger des pistes de travail et nécessite un travail d'introspection de la part de l'association. Cela va entraîner de possibles remises en cause de ce qui a été fait.
- Identifier ce qui fonctionne très bien dans la structure et ce qu'il reste à améliorer (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
- Que voulez-vous proposer, à quels besoins voulez-vous répondre, quelles améliorations souhaitez-vous apporter ?



POINT MÉTHODE : COMMENT FAIRE ?

L'équipe projet lors de l'analyse sera chargée de :

1. Repérer les besoins de l'association
2. Prioriser ces besoins
3. Faire émerger des objectifs ou axes de travail permettant de construire le futur projet associatif.



BON À SAVOIR

Des ressources extérieures peuvent vous aider dans l'élaboration de votre diagnostic. Quelques exemples d'interlocuteurs que vous pouvez solliciter : le CROS/CDOS, un cabinet privé, les DLA, les collectivités territoriales...



À RETENIR

La dimension collective et concertée de cette étape.



Etape 4 : Orientations stratégiques

- Elles sont propres à chaque structures et émanent directement de l'étape Diagnostic.
- Il peut toutefois sembler pertinent de reprendre les axes fédéraux dont vous dépendez comme base de réflexion
- Regarder si les orientations politiques (dans les grandes lignes) rentrent dans le cadre des axes fédéraux et surtout comment vous pouvez, au travers de vos convictions sur votre discipline ou vos actions, rejoindre ces orientations politiques.



POINT MÉTHODE : COMMENT FAIRE ?

Dans un souci d'adhésion et d'implication de tous les membres, penser à expliquer à ceux qui n'ont pas pu participer à la réalisation du projet associatif, les différents éléments et choix qui le composent.



BON À SAVOIR

Dans la mesure où le projet associatif est appelé à évoluer, il est important qu'il soit suffisamment large pour être adaptable.



À RETENIR

Le projet associatif est un document politique qui doit être rédigé, partagé et diffusé.





© CROS AURA

REPAS



Etape 5 : Plan d'action

- Déclinaison opérationnelle du projet associatif – notion de temporalité (Plan d'actions année n, puis Plan d'actions n+1 ... etc)
- Le plan d'actions définit, de manière très concrète et précise, les actions à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs opérationnels de l'association
- Tableau de bord permettant de disposer d'une vision globale des actions de la structure
 - Penser au turnover dans la gouvernance des associations
 - Joindre des annexes au Projet Associatif



Etape 5 : Plan d'action



BON À SAVOIR

Le plan d'action est un très bon support pour vous aider dans vos conventions d'objectifs.

Fiche « Action » :

- L'intitulé de l'action
- L'axe stratégique de référence
- L'objectif opérationnel visé
- Le public cible
- Les partenaires associés
- Les moyens mobilisés (humain, logistique, financier)
- **LES MODALITÉS D'ÉVALUATION (CRITÈRES, INDICATEURS)**

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
Formation	Former des animateurs	Centraliser le calendrier des formations	Nombres d'animateurs formés
Promotion	Participer un événement grand public	« Séminaire »	Nombre de contact pris
Communication	Mettre à jour les outils de communication interne	Réaliser des Roll'Up	Nombre d'impression



Etape 5' : Fiche Action

Promotion – Développer la pratique féminine				
Description de l'action : Organiser une journée découverte en direction des féminines			Date de Réalisation	
			Responsable	
Objectifs Globaux				
Objectifs = Finalités	Critères	Indicateur	Flexibilité	
Rassembler un maximum de femmes	Nombre de personnes	100 personnes	+15 -10	
Que les personnes restent longtemps	Temps estimé	7h	-1h	
Mise en œuvre				
Taches	Echéances	Moyens	Acteur	
Partenaires associés				
Financement				
Indicateurs d'évaluation				
Actions complémentaires				



BON À SAVOIR

Cet exemple de fiche peut :

- vous servir de modèle pour les demandes de subventions
- vous aider à valoriser vos actions pour vos recherches de financements (publics et/ou privés).

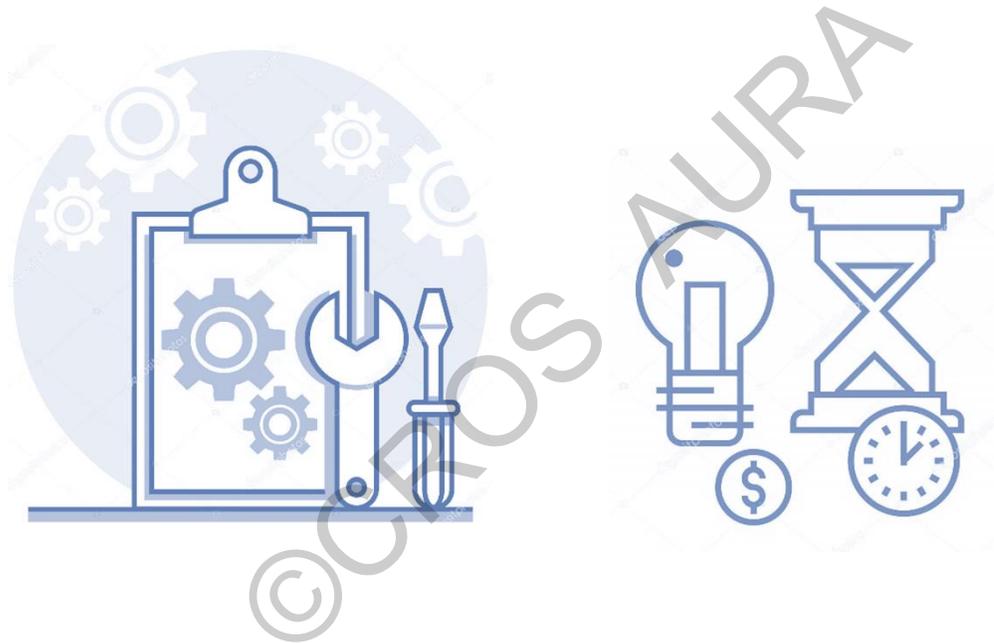


À RETENIR

La cohérence entre les objectifs et les actions menées par la structure.



De l'objectif stratégique au plan d'action



Focus Rédaction

Préambule

Présentation de la discipline

Chiffres clés

1) Etat des Lieux → Présentation générale de la structure

Carte d'identité de la structure

Chiffres clés

Valeurs

2) Diagnostic → Identification de la structure

Etat des lieux et analyse interne (tableau forces/faiblesses)

Etat des lieux et analyse externe (tableau opportunités/menaces)

Synthèse

3) Orientations stratégiques → Analyse de la synthèse du diagnostic

Axe de développement 1

Axe de développement 2

4) Plan d'action → Traduction des orientations en action

Objectif 1

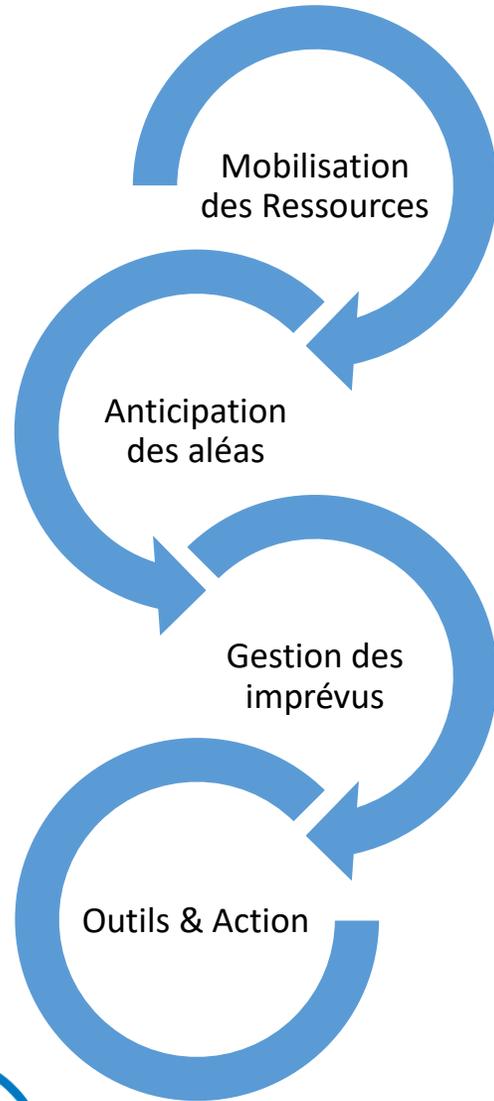
Actions + indicateurs d'évaluation

Objectif 2

Actions + indicateurs d'évaluation / action



Etape 6 : Mise en œuvre du projet





© CROS AURA

PAUSE



Etape 7 : Evaluer son projet

L'évaluation doit permettre de repérer les difficultés et les réussites de chaque projet ou action.

Cette phase est particulièrement importante car elle sert l'optimisation des actions futures et plus largement du projet associatif.

L'évaluation fait également office de lien entre les acteurs d'une structure, notamment au moment des changements des équipes de gouvernance



POINT MÉTHODE : COMMENT FAIRE ?

Mettre en place une commission de suivi chargée :

- Des bilans intermédiaires
- Du bilan final

Et d'évaluer le projet et ses actions :

- Par rapport aux objectifs
- Par rapport aux bilans quantitatifs et qualitatifs.



BON À SAVOIR

L'évaluation repose sur différents critères :

- Quantitatifs
- Qualitatifs

Et peut se réaliser sous différentes formes :

- Entretiens qualitatifs
- Questionnaires
- ...



À RETENIR

L'évaluation joue un rôle majeur d'indicateur (de réussite ou d'échec) et permet alors la régulation et l'évolution des actions et plus largement du projet associatif.



Etape 7 : Les critères d'évaluation



- Compare les objectifs aux attentes des bénéficiaires

Pertinence

- Adéquation entre les moyens mis en œuvre et les objectifs

Cohérence



Efficacité

- Compare les résultats aux objectifs

Efficience

- Rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus



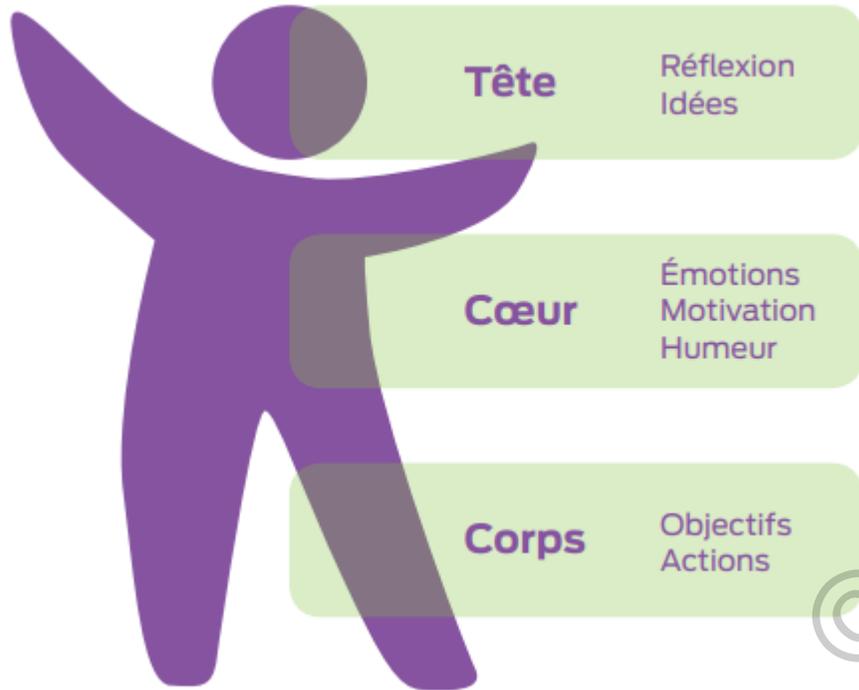
Etre toujours à l'écoute



Evaluation



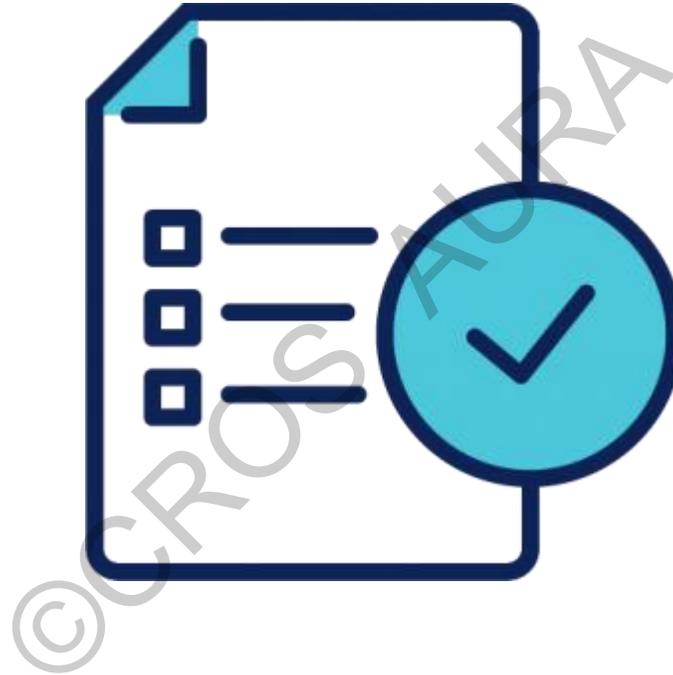
Pré Evaluation



Avec quoi chacun repart à chaque niveau ?



Evaluation Globale





CROS

**AUVERGNE
RHÔNE - ALPES**

Formation Projet Associatif

Mélissa JARRAR

melissajarrar@franceolympique.com



Fédérer - Former - Accompagner